

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SOMFY SA



INITIÉE PAR LES SOCIÉTÉS

J.P.J.S.

ET

JP 3

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ SOMFY SA**



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables de la société Somfy SA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 20 décembre 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, telle que modifiée le 29 avril 2021. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Somfy SA.

Le présent document complète la note en réponse établie par la société Somfy SA dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Somfy SA initiée par les sociétés J.P.J.S. et JP 3, visée par l'AMF le 20 décembre 2022, sous le numéro 22-495, dans le cadre d'une décision de conformité du 20 décembre 2022 (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur les sites Internet de Somfy SA (www.somfy-group.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et mis à la disposition du public sans frais au siège social de Somfy SA, 50, avenue du Nouveau Monde, 74300 Cluses.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1	RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES ET CONDITIONS DE L’OFFRE	3
2	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L’ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L’AMF	5
3	INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU RAPPORT SEMESTRIEL.....	6
3.1	Informations relatives à la situation comptable et financière de la Société	6
3.2	Structure et répartition du capital social de la Société	6
3.2.1	Capital social	6
3.2.2	Répartition du capital social et des droits de vote	6
3.2.3	Déclaration de franchissement de seuil	7
3.2.4	Instruments donnant accès au capital	8
3.3	Organes d’administration, de direction et de contrôle	9
3.3.1	Conseil d’administration et direction générale	9
3.3.2	Commissaires aux comptes	10
3.4	Assemblée générale des actionnaires	10
3.5	Évènements exceptionnels et litiges significatifs	14
3.6	Facteurs de risque.....	14
3.7	Calendrier de la communication financière.....	14
4	COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL	14
5	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT	16

Le présent document est établi par la société Somfy, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 50, avenue du Nouveau Monde, 74300 Cluses, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Annecy sous le numéro 476 980 362 (« **Somfy** » ou la « **Société** », et ensemble avec ses filiales directes ou indirectes, le « **Groupe** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0013199916 (mnémonique : SO), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société (l'« **Offre** »), initiée par les sociétés J.P.J.S. S.C.A., une société en commandite par actions de droit français au capital social de 63.062.400,00 euros, dont le siège social est situé 160, boulevard de Fourmies, 59100 Roubaix, et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Lille sous le numéro 509 547 675 (« **J.P.J.S.** »), et JP 3 SA, une société anonyme de droit suisse au capital social de 100.000,00 francs suisses, dont le siège social est situé 29, route de l'Aéroport, 1215 Genève, Suisse et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Genève sous le numéro CHE-490.823.897 (« **JP 3** », et ensemble avec J.P.J.S., les « **Initiateurs** »).

Les Initiateurs offrent de manière irrévocable à l'ensemble des actionnaires de la Société d'acquérir en numéraire la totalité des actions de la Société (les « **Actions** ») non détenues par les Initiateurs et les autres Actionnaires Familiaux (tel que ce terme est défini ci-après), dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée, au prix unitaire de 143 euros par Action (le « **Prix de l'Offre** »), dans les conditions décrites dans la note d'information établie par les Initiateurs et visée par l'AMF le 20 décembre 2022, sous le numéro 22-494 (la « **Note d'Information** »).

Les Initiateurs ont indiqué dans la Note d'Information qu'à la date de la Note d'Information, ils détiennent 27.352.395 Actions et 53.528.886 droits de vote représentant 73,93% du capital et 84,20% des droits de vote théoriques, de concert avec les actionnaires suivants :

- la société JPJ2 SA, une société anonyme de droit suisse dont le siège social est situé 29, route de l'Aéroport, 1215 Genève, Suisse (« **JPJ2** ») ;
- la société Compagnie Financière Industrielle, société anonyme de droit Luxembourgeois dont le siège social est situé 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg¹ ;
- la société TSB Holding S.A., société anonyme de droit suisse dont le siège social est situé C/O Blandine Matty-Despature, Chemin de la Biolatte 2, 1260 Nyon, Suisse² ; et
- certains membres de la famille Despature.

(ensemble, avec les Initiateurs, les « **Actionnaires Familiaux** »).

¹ Contrôlée par M. Patrick Despature.

² Détenue à hauteur de 34% par M. Thierry Despature, 33% par Mme Sylvie Despature épouse Brouillard et 33% par Mme Matty-Despature.

L'Offre porte sur la totalité des Actions existantes non détenues par les Initiateurs et les autres Actionnaires Familiaux dont les Actions font l'objet d'un engagement de *standstill*³, à l'exception des Actions Exclues (tel que ce terme est défini ci-après), soit, à la date de la Note en Réponse, un nombre maximum de 7.528.815 Actions.

Il est précisé que l'Offre ne porte pas sur :

- les Actions auto-détenues par la Société, soit, à la date de la Note en Réponse, 2.547.558 Actions⁴⁵; et
- les Actions Gratuites Soumises à une Obligation de Conservation Additionnelle (tel que ce terme est défini ci-après), soit, à la date de la Note en Réponse, un nombre maximum de 1.572 Actions⁶; et
- les Actions Soumises à une Obligation de Conservation (tel que ce terme est défini au sein de la Note en Réponse), soit, à la date de la Note en Réponse, un nombre maximum de 6 Actions,

(ensemble les « **Actions Exclues** »).

La situation respective des détenteurs d'Actions Gratuites Soumises à une Obligation de Conservation Additionnelle et des détenteurs d'Actions Soumises à une Obligation de Conservation dans le cadre de l'Offre, sont respectivement décrites aux sections 2.2.4 et 2.2.5 de la Note en Réponse⁷.

À la date du présent document, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autres que les Actions et les Actions Gratuites en période d'acquisition décrites à la section 2.2.4 de la Note en Réponse.

³ Sont ainsi visées par l'Offre un nombre maximum de 430.345 Actions (étant précisé qu'une (1) Action n'ayant pas fait l'objet d'un engagement de *standstill* est exclue de l'Offre en raison d'une Obligation de Conservation) représentant 1,16% du capital et 0,68% des droits de vote théoriques de la Société à la date de la Note d'Information, détenues par les Actionnaires Familiaux (i) qui n'ont pas conclu d'engagement de *standstill* à la date de la Note d'Information dans les termes décrits à la section 6.1 de la Note en Réponse, soit un nombre maximum de 76 Actions, ou (ii) qui n'ont pas conclu ledit engagement de *standstill* à hauteur de l'intégralité des Actions qu'ils détiennent, soit un nombre maximum de 430.270 Actions.

⁴ Les Actions auto-détenues par la Société sont assimilées aux Actions détenues par les Initiateurs en application de l'article L. 233-9 I, 2° du code de commerce.

⁵ Des Actions auto-détenues pourraient, le cas échéant, être remises aux bénéficiaires d'Actions Gratuites dont la période d'acquisition n'aura pas expiré avant la date estimée de clôture de l'Offre, mais uniquement en cas de levée des indisponibilités strictes prévues par les dispositions législatives ou réglementaires applicables tel(le) que le décès ou l'invalidité du bénéficiaire concerné, étant précisé qu'à la connaissance de la Société un maximum de 74.406 Actions Gratuites seront en cours de période d'acquisition à la date estimée de clôture de l'Offre.

⁶ Il est précisé que ne sont pas ici prises en compte les 1.572 Actions Gratuites Soumises à une Obligation de Conservation Additionnelle détenues par M. Jean Guillaume Despature puisque ces Actions sont incluses dans les Actions détenues par les Actionnaires Familiaux, et ne sont ainsi pas visées par l'Offre de ce fait.

⁷ Les Actions Gratuites Soumises à une Obligation de Conservation Additionnelle et les Actions Soumises à une Obligation de Conservation qui feraient l'objet respectivement du mécanisme de liquidité décrit à la section 2.2.4.2 de la Note en Réponse et du mécanisme de liquidité décrit à la section 2.2.5 de la Note en Réponse sont assimilées aux actions détenues par les Initiateurs en application de l'article L. 233-9 I, 4° du Code de commerce.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. L'Offre sera ouverte pendant une période de quinze (15) jours de négociation.

L'attention des actionnaires de la Société est attirée sur le fait qu'étant réalisée selon la procédure simplifiée, l'Offre ne sera pas réouverte à la suite de la publication par l'AMF du résultat de l'Offre.

Les Initiateurs ont l'intention, si les conditions sont remplies, de mettre en œuvre la procédure de retrait obligatoire visant les actions de la Société non apportées à l'Offre, à l'issue de l'Offre, en application des dispositions de l'article L. 433-4, II du code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Rothschild Martin Maurel, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis, Portzamparc BNP Paribas et Société Générale (les « **Banques Présentatrices** ») ont déposé auprès de l'AMF le 15 novembre 2022 le projet d'Offre et le projet de note d'information.

Il est précisé que seules Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis, Portzamparc BNP Paribas, et Société Générale garantissent, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par les Initiateurs dans le cadre de l'Offre.

Les modalités ainsi que le contexte et les motifs de l'Offre sont présentés dans la Note d'Information et la Note en Réponse.

L'Offre a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF en date du 20 décembre 2022 important visa de la Note d'Information et de la Note en Réponse.

2 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 29 avril 2021, il est indiqué que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le rapport financier annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, en date du 14 avril 2022 (le « **Rapport Annuel** »), le rapport financier semestriel 2022 de la Société, publié le 7 septembre 2022 (le « **Rapport Semestriel** »), ainsi que dans la Note en Réponse, et sont complétées et mises à jour par les informations additionnelles contenues dans le présent document et dans les communiqués de presse publiés et mis en ligne par la Société et reproduits ci-après.

Le présent document incorpore par référence le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel, publiés sur le site Internet de la Société (www.somfy-group.com), qui peuvent également être obtenus sans frais sur simple demande au siège social de Somfy SA, 50, avenue du Nouveau Monde, 74300 Cluses.

À la connaissance de la Société, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société n'est intervenu entre la date de publication du Rapport Annuel et du Rapport Semestriel, et la date de dépôt du présent document, sous réserve des informations figurant dans le présent document.

3 INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU RAPPORT SEMESTRIEL

3.1 Informations relatives à la situation comptable et financière de la Société

Les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2021, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents, figurent dans le Rapport Annuel.

Les comptes consolidés semestriels de la Société au 30 juin 2022, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents, figurent dans le Rapport Semestriel.

3.2 Structure et répartition du capital social de la Société

3.2.1 Capital social

Au 30 novembre 2022, le capital social de la Société s'élève à 7.400.000 euros divisé en 37.000.000 d'actions ordinaires de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

3.2.2 Répartition du capital social et des droits de vote

À la connaissance de la Société, au 30 novembre 2022, le capital social et les droits de vote de la Société sont répartis comme suit⁸ :

Actionnaire	Nombre d'Actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% de droits de vote
J.P.J.S.	19.480.340	52,65%	38.960.680	61,29%
JPJ2	3.420.585	9,24%	6.680.610	10,51%
Compagnie Financière Industrielle ⁹	1.653.875	4,47%	3.307.750	5,20%
Famille Despature	2.287.594	6,18%	4.069.845	6,40%

⁸ Sur la base d'un nombre total de 37.000.000 d'actions et 63.572.249 droits de vote théoriques de la Société au 30 novembre 2022. Conformément à l'article L. 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droit de vote.

⁹ Société contrôlée par M. Patrick Despature.

TSB Holding ¹⁰	510.000	1,38%	510.000	0,80%
JP 3	1	0,00%	1	0,00%
Sous-total Concert/Actionnaires Familiaux	27.352.395	73,93%	53.528.886	84,20%
Auto-détention	2.547.558	6,89%	2.547.558	4,01%
Public	6.795.329	18,37%	6.930.087	10,90%
FCPE Somfy	304.718	0,82%	565.718	0,89%
Total	37.000.000	100%	61.024.691	100%

3.2.3 Déclaration de franchissement de seuil

Au 30 novembre 2022 et à la connaissance de la Société, le capital social est réparti ainsi qu'il est indiqué à la section 3.2.2 ci-dessus.

Depuis la publication du Rapport Annuel, la Société n'a reçu aucune déclaration de franchissement de seuil en application de l'article L. 233-7 du code de commerce.

Comme indiqué à la section 2.9 de la Note d'Information, les Initiateurs ont indiqué, à l'occasion du dépôt du projet d'Offre le 15 novembre 2022, se réserver la possibilité de procéder à l'acquisition d'Actions, dans les limites visées à l'article 231-38, IV du règlement général de l'AMF.

En outre, comme indiqué à la section 2.9 de la Note d'Information et annoncé lors du dépôt du projet d'Offre le 15 novembre 2022, JPJ2 a indiqué avoir l'intention de procéder à l'acquisition d'Actions à hauteur d'environ 0,80% du capital de la Société en vue de détenir préalablement au transfert de participation dans la Société à JP 3 une participation dans la Société au moins égale à 10% de son capital social. À la date de la Note d'Information, 11.555 Actions ont été acquises par JPJ2, et JPJ2 détient 9,24% du capital de la Société. Le tableau récapitulatif de ces achats à la date de la Note d'Information est reproduit ci-après :

Date	Nombre d'Actions acquises	Prix total (en euros)
9 décembre 2022	9.050	1.294.150
12 décembre 2022	1.281	183.183

¹⁰ Société détenue à hauteur de 34% par M. Thierry Despature, 33% par Mme Sylvie Despature épouse Brouillard et 33% par Mme Matty-Despature.

13 décembre 2022	1.224	175.032
------------------	-------	---------

Comme indiqué à la section 2.9 de la Note d'Information, JP3 a par ailleurs acquis sur le marché, et conformément aux dispositions des articles 231-38 et 231-39 du règlement général de l'AMF, une (1) Action de la Société.

Ces acquisitions d'actions par JPJ2 et JP 3 s'imputent sur le plafond d'acquisition maximale de 30% des Actions visées par l'Offre entre le dépôt et l'ouverture de l'Offre conformément à l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF.

Ces acquisitions ont été déclarées à l'AMF et publiées sur le site Internet de l'AMF conformément à la réglementation en vigueur.

Comme indiqué à la section 2.9 de la Note d'Information, JPJ2 a l'intention de continuer ces acquisitions (i) jusqu'à l'ouverture de l'Offre, dans les limites visées à l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF, et (ii) postérieurement à l'ouverture de l'Offre, jusqu'à détenir 10% du capital de la Société, le cas échéant.

3.2.4 *Instruments donnant accès au capital*

À la date du présent document, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autres que les Actions et les Actions Gratuites en période d'acquisition décrites ci-dessous.

À la date du présent document, la Société a mis en place plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions conformément aux dispositions du code de commerce (les « **Actions Gratuites** ») permettant actuellement l'attribution d'un nombre maximum de 74.406 Actions Gratuites au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et de son Groupe.

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques des plans d'attribution d'Actions Gratuites en cours mis en place par la Société, à la date du présent document. Les chiffres présentés donnent une vision de l'encours, en excluant les actions dont les droits à attribution définitive ont été annulés depuis leur attribution initiale en application des conditions des plans concernés :

Plans	Plan AGAP 2023	Plan AGAP 2024	Plan AGAP 2023 n°2	Plan AGAP 2024 n°2	Plan AGAP 2025
Date de l'assemblée générale	22 mai 2019	22 mai 2019	22 mai 2019	22 mai 2019	22 mai 2019
Date d'attribution	28 juin 2021	28 juin 2021	07 décembre 2021	07 décembre 2021	1 ^{er} juin 2022
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	19.236	24.444	1.284	1.284	32.172
Date d'acquisition définitive	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2025

Date de disponibilité (hors Actions concernées par les Obligations de Conservation Additionnelle)	1 ^{er} juillet 2023	1 ^{er} juillet 2024	11 décembre 2023	1 ^{er} juillet 2024	1 ^{er} juillet 2025
Nombre d'actions pouvant être acquises	17.611	22.549	1.241	1.241	31.764

Sous réserve exclusivement des cas de levée des indisponibilités prévus par les dispositions législatives ou réglementaires applicables (tels que le décès ou l'invalidité du bénéficiaire), les 74.406 Actions Gratuites dont la période d'acquisition n'aura pas expiré avant la date estimée de clôture de l'Offre ne sont pas visées par l'Offre (les « **Actions Gratuites en Période d'Acquisition** »).

3.144 Actions actuellement détenues par certains mandataires sociaux de la Société sont en outre indisponibles à la date du présent document et le demeureront jusqu'à la date estimée de clôture de l'Offre, à raison des dispositions de l'article L. 225-197-1, II du code de commerce en application desquelles le conseil de surveillance de Somfy (avant l'adoption de la structure moniste à conseil d'administration) a imposé aux mandataires sociaux de Somfy de conserver au nominatif jusqu'à cessation de leurs fonctions un certain pourcentage des Actions Gratuites dont ils sont bénéficiaires (les « **Actions Gratuites Soumises à une Obligation de Conservation Additionnelle** »).

Il est précisé que la Note d'Information indique que les Initiateurs proposeront aux bénéficiaires d'Actions Gratuites en Période d'Acquisition et aux détenteurs d'Actions Gratuites Soumises à une Obligation de Conservation Additionnelle¹¹ de conclure des contrats de liquidité afin de leur permettre de bénéficier d'une liquidité en numéraire pour leurs Actions qui n'ont pas pu être apportées à l'Offre (chacun, un « **Contrat de Liquidité** »), tel que plus amplement décrits à la section 2.2.4.2 de la Note en Réponse.

3.3 Organes d'administration, de direction et de contrôle

La Société est constituée sous la forme d'une société anonyme représentée par un directeur général et administrée par un conseil d'administration.

3.3.1 *Conseil d'administration et direction générale*

L'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 1^{er} juin 2022 a notamment approuvé les résolutions portant sur la composition du conseil d'administration, à savoir, le non-renouvellement de Monsieur Michel Rollier et la nomination de Monsieur Grégoire Ferré et Monsieur Vincent Léonard.

Par conséquent, à la date du présent document, le Conseil d'administration de la Société est composé de onze (11) membres comme suit :

- Monsieur Jean Guillaume Despature, président du Conseil d'administration ;

¹¹ A l'exclusion de M. Jean Guillaume Despature.

- Madame Marie Bavarel-Despature, administratrice ;
- Madame Paule Cellard, administratrice indépendante ;
- Madame Sophie Desormière, administratrice indépendante ;
- Monsieur Grégoire Ferré, administrateur indépendant ;
- Monsieur Wandrille Henrotte, administrateur représentant les salariés ;
- Monsieur Vincent Léonard, administrateur indépendant ;
- Madame Bénédicte Miesch, administratrice représentant les salariés ;
- Madame Florence Noblot, administratrice indépendante ;
- Monsieur Bertrand Parmentier, administrateur indépendant ; et
- Monsieur Anthony Stahl, administrateur.

À la date du présent document, la direction générale de la Société est assurée par Monsieur Pierre Ribeiro, directeur général de la Société. Madame Valérie Dixmier est Directrice Générale Déléguée de la Société.

3.3.2 *Commissaires aux comptes*

Les commissaires aux comptes titulaires sont la société DELOITTE & ASSOCIÉS, 106, cours Charlemagne, CS 40207, 69286 Lyon Cedex 02, et la société KPMG SA, 51, rue de Saint-Cyr, CS 60409, 69338 Lyon Cedex 09.

3.4 **Assemblée générale des actionnaires**

L'assemblée générale mixte de la Société s'est réunie le 1^{er} juin 2022 à 17 heures, au siège social de la Société, 50, avenue de Nouveau Monde, 74300 Cluses. Les documents et informations relatifs à cette assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.somfy-group.com).

Avec 28 130 950 actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance donnant droit à 51 269 146 voix, le quorum de l'assemblée générale mixte s'est établi à 81,69% des droits de vote¹².

L'assemblée générale a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

¹² Il convient de préciser que, pour la résolution n°3, le nombre d'actions et de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 27 977 767 actions représentant 50 962 573 voix.

3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende ;
4. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle ;
5. Nomination du cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, en remplacement du cabinet ERNST & YOUNG & Autres, aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire ;
6. Non-renouvellement et non-remplacement du cabinet AUDITEX aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant ;
7. Renouvellement du cabinet KPMG SA aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire ;
8. Non-renouvellement et non-remplacement du cabinet SALUSTRO REYDEL aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant ;
9. Non-renouvellement et non-remplacement de Monsieur Michel Rollier en qualité d'Administrateur ;
10. Nomination de Monsieur Grégoire Ferré, en qualité d'Administrateur ;
11. Nomination de Monsieur Vincent Léonard, en qualité d'Administrateur ;
12. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration ;
13. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général ;
14. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué ;
15. Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs ;
16. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce ;
17. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Jean-Guillaume Despature, Président du Directoire jusqu'au 2 juin 2021 ;
18. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Jean-Guillaume Despature, Président du Conseil d'administration depuis le 2 juin 2021 ;
19. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Ribeiro, membre du Directoire et Directeur Général jusqu'au 2 juin 2021 ;
20. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués

au titre du même exercice à Monsieur Pierre Ribeiro, Directeur Général depuis le 2 juin 2021 ;

21. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Michel Rollier, Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 2 juin 2021 ;
22. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Madame Valérie Dixmier, Directrice Générale Déléguée depuis le 2 juin 2021 ;
23. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;

À titre extraordinaire :

24. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions propres détenues par la Société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond ;
25. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, durée de l'autorisation, plafond, durée des périodes d'acquisition notamment en cas d'invalidité et le cas échéant de conservation ;
26. Pouvoirs pour les formalités.

Toutes les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte ont été approuvées par les actionnaires de la Société.

Dans le cadre de cette assemblée générale, les actionnaires de Somfy ont approuvé les autorisations suivantes qui se substituent aux autorisations précédemment consenties :

Objet de la délégation ou de l'autorisation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration	Plafond	Durée	Utilisation
Autorisation accordée au conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du code de commerce	10% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'assemblée générale, étant précisé que le montant maximal de l'opération est fixé à 273.589.200 euros	18 mois	Néant
Autorisation accordée au conseil d'administration en vue d'annuler les	10 % du capital social calculé au jour de la décision	24 mois	Néant

Objet de la délégation ou de l'autorisation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration	Plafond	Durée	Utilisation
actions propres détenues par la Société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du code de commerce	d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents		
Autorisation accordée au conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes aux membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés ou groupement d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du code de commerce et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du code de commerce	1,5% du capital social au jour de l'assemblée générale ¹³	38 mois	Néant

Par ailleurs, il convient de noter qu'en sus de ces autorisations, l'autorisation suivante reste également en vigueur :

Date de l'assemblée générale	Objet de la délégation ou de l'autorisation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration	Plafond	Durée	Utilisation
2 juin 2021 (12 ^{ème} résolution)	Autorisation accordée au conseil d'administration en vue d'octroyer des options d'achat d'actions existantes de la Société aux membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du code de commerce et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du code de commerce	1,5% du capital social de la Société au jour de l'assemblée générale ¹⁴	38 mois	Néant

¹³ Étant précisé que sur ce plafond s'impute le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options d'achat d'actions pouvant être octroyées par le conseil d'administration au titre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 2 juin 2021 dans sa douzième résolution et de toute autre autorisation ultérieure de même nature consentie par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

¹⁴ Étant précisé que sur ce plafond s'impute le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil d'administration au titre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 22 mai 2019 dans sa douzième résolution et de toute autre autorisation ultérieure de même nature consentie par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

3.5 Évènements exceptionnels et litiges significatifs

À la connaissance de la Société, il n'existe, à la date de dépôt du présent document, aucun litige, aucune procédure d'arbitrage ou faits exceptionnels, autres que ceux mentionnés dans le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

3.6 Facteurs de risque

Les facteurs de risque auxquels est exposé la Société sont décrits au sein du rapport de gestion du Conseil d'administration, lequel est incorporé au Rapport Annuel, et sont décrits dans le Rapport Semestriel.

La Société n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques financiers ou opérationnels significatifs concernant la Société justifiant une mise à jour des facteurs de risques mentionnés dans le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel.

3.7 Calendrier de la communication financière

<u>24 janvier 2023</u>	Publication du chiffre d'affaires de l'exercice 2022
<u>7 mars 2023</u>	Publication des résultats de l'exercice 2022
<u>8 mars 2023</u>	Réunion d'information financière – Présentation des résultats de l'exercice 2022
<u>13 avril 2023</u>	Publication du rapport financier annuel de l'exercice 2022
<u>20 avril 2023</u>	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2023
<u>31 mai 2023</u>	Assemblée générale
<u>20 juillet 2023</u>	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2023
<u>5 septembre 2023</u>	Publication du rapport financier semestriel 2023 – Publication des résultats du 1 ^{er} semestre 2023 et conférence téléphonique
<u>19 octobre 2023</u>	Publication du chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice 2023

4 COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

La Société publie ses communiqués de presse en ligne sur son site Internet (www.somfy-group.com).

Depuis la publication de son Rapport Annuel, la Société a notamment publié les communiqués de presse ci-dessous, qui sont reproduits en intégralité en Annexe :

Date du communiqué de presse	Titre du communiqué de presse
14 avril 2022	Mise à disposition du rapport financier annuel de l'exercice 2021
21 avril 2022	Chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2022
1 ^{er} juin 2022	Compte rendu de l'assemblée générale du 1 ^{er} juin 2022
21 juillet 2022	Chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 2022
7 septembre 2022	Résultats du premier semestre et perspectives de l'exercice 2022
7 septembre 2022	Mise à disposition du rapport financier semestriel à fin juin 2022
9 septembre 2022	Somfy annonce son entrée au SBF 120
19 octobre 2022	Chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2022
15 novembre 2022	Dépôt d'un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions SOMFY
7 décembre 2022	Le Conseil d'Administration de SOMFY émet un avis favorable et unanime sur le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par les sociétés J.P.J.S. et JP 3

L'intégralité des communiqués listés ci-dessus sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.somfy-group.com).

PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 décembre 2022 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'article 6 de son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 (telle que modifiée en date du 29 avril 2021), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par les sociétés J.P.J.S. et JP 3 et visant les actions de la société Somfy.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Pierre Ribeiro, Directeur Général de Somfy SA.

Le 20 décembre 2022.

Annexe

Communiqués de presse publiés par la Société depuis la publication du Rapport Annuel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 AVRIL 2022

MISE À DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE 2021

La Société annonce avoir mis à disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers son rapport financier annuel au format ESEF (European Single Electronic Format) établi au titre de l'exercice 2021.

Le rapport peut être consulté sur le site Internet de la Société dans la rubrique intitulée Finance (Documentation -> Rapports financiers).

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable.

Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Pierre Ribeiro : +33 (0)4 50 40 48 49

Shan : Alexandre Daudin : +33 (0)1 44 50 51 76 – Aliénor Kuentz : +33 (0)1 42 86 82 45

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 AVRIL 2022



CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Chiffre d'affaires consolidé en M€	2022	2021	Δ Réel	Δ Comparable ¹
Premier trimestre	412	376	+9,7%	+9,2%

Somfy publie un chiffre d'affaires en progression sur le premier trimestre, témoignant du maintien de la dynamique en ce début d'année, en dépit des tensions persistantes sur la chaîne d'approvisionnement et du contexte géopolitique et économique.

ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires du Groupe est ressorti à 412 millions d'euros sur les trois premiers mois de l'exercice, en augmentation de 9,7% en termes réels et de 9,2% à données comparables par rapport à l'an passé.

Cette performance démontre la robustesse des fondamentaux du Groupe et les tendances fortes de croissance pour le secteur de la rénovation, porté par la place de la maison comme valeur refuge et la prise de conscience de l'enjeu des économies d'énergies.

Toutes les zones géographiques ont clos le trimestre en hausse, à données comparables par rapport à l'exercice précédent. Les performances sont notamment remarquables en Europe de l'Est et en Europe du Sud (respectivement +25,9% et +22,7% à données comparables).

Le chiffre d'affaires de Dooya, filiale consolidée par mise en équivalence, est ressorti, pour sa part, à 79,6 millions d'euros sur le trimestre, en augmentation sensible de 44,8% en termes réels et de 32,1% à données comparables. Il a crû fortement en Chine (+32,3% à données comparables), malgré une période à nouveau marquée par des confinements face à la recrudescence de l'épidémie de Covid-19, de même que dans le reste du Monde (+32,1% à données comparables).

¹ Pour mémoire, Répar'stores est intégrée dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2021.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 AVRIL 2022



PERSPECTIVES

Fort de solides fondamentaux, le Groupe maintient sa feuille de route d'investissements stratégiques.

Néanmoins, l'environnement conjoncturel et géopolitique risque d'impacter l'économie mondiale. Ce niveau d'incertitude accru incite ainsi à un suivi de très près des tendances économiques et à la prudence pour les mois à venir. L'accélération de la hausse des matières premières, si elle se poursuit, pourrait amener le Groupe à ajuster ses prix. Somfy est pleinement mobilisé face à ces tensions persistantes sur la chaîne d'approvisionnement, et met en œuvre les mesures nécessaires pour en limiter les conséquences pour ses clients.

AUTRE INFORMATION

La prise de participation de Somfy à hauteur de 6,33% du capital d'Elcia est devenue effective le 14 avril 2022 à la suite de la levée des conditions suspensives usuelles.

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Pierre Ribeiro : +33 (0)4 50 40 48 49

Shan : Alexandre Daudin : +33 (0)1 44 50 51 76 / Aliénor Kuentz : +33(0)1 42 86 82 45

CALENDRIER

Assemblée Générale annuelle : 1^{er} juin 2022, au siège social de la société

Publication du chiffre d'affaires semestriel : 21 juillet 2022, à la clôture de la bourse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 AVRIL 2022



ANNEXE

Ventilation géographique du chiffre d'affaires du premier trimestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	69,6	68,1	+2,2%	+1,6%
dont Allemagne	55,2	56,4	-2,1%	-2,1%
Europe du Nord	48,5	46,3	+4,7%	+3,5%
Amérique du Nord	38,5	32,2	+19,6%	+11,4%
Amérique Latine	6,4	5,5	+16,2%	+14,0%
Total Nord & Ouest	163,0	152,1	+7,1%	+4,7%
France	121,7	114,5	+6,2%	+6,2%
Europe du Sud	42,6	34,5	+23,6%	+22,7%
Afrique et Moyen-Orient	23,7	23,8	-0,3%	+11,2%
Europe de l'Est	40,4	32,1	+26,0%	+25,9%
Asie-Pacifique	20,6	18,8	+10,0%	+8,2%
Total Sud & Est	249,0	223,6	+11,4%	+12,3%
Total Groupe	412,0	375,7	+9,7%	+9,2%

Passage de la variation à données comparables à la variation en termes réels du chiffre d'affaires du premier trimestre

Variation à données comparables	+9,2%
Effet de change	+0,5%
Effet de périmètre	-
Variation en termes réels	+9,7%

GLOSSAIRE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires indiqué correspond au montant des ventes réalisées avec les clients extérieurs au Groupe. Il est calculé sur la base des lieux d'implantation des clients et donc du lieu de destination des ventes.

Variation en termes réels

La variation en termes réels correspond à la variation à périmètre et taux de change réels.

Variation à données comparables

La variation à données comparables correspond à la variation à méthode de consolidation, périmètre et taux de change constants.

Zones géographiques

Le Groupe est organisé en deux pôles géographiques, composés de l'Europe Centrale, l'Europe du Nord, l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine, pour le premier (Nord & Ouest), et de la France, l'Europe du Sud, l'Afrique et Moyen-Orient, l'Europe de l'Est et l'Asie-Pacifique, pour le second (Sud & Est).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{ER} JUIN 2022

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{ER} JUIN 2022

L'Assemblée Générale Mixte, réunie ce jour à Cluses, au siège social de la Société, a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

Elle a ainsi approuvé la distribution d'un dividende brut de 2,15 euros par action, au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2021, et fixé les dates de détachement et de paiement dudit dividende aux 10 et 14 juin 2022.

L'Assemblée Générale Mixte a également nommé le cabinet Deloitte & Associés, en remplacement du cabinet Ernst & Young et Autres, et renouvelé le cabinet KPMG SA, aux fonctions de Commissaires aux Comptes titulaires et ce, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle à tenir dans l'année 2028.

Elle a aussi décidé de ne pas renouveler Monsieur Michel Rollier, après avoir constaté que son mandat d'Administrateur arrivait à échéance. L'Assemblée a par ailleurs nommé Monsieur Grégoire Ferré et Monsieur Vincent Léonard, en qualité d'Administrateurs en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2026. Le Conseil d'Administration est désormais constitué de 10 membres, y compris un membre représentant les salariés, et compte 66,7% de membres indépendants et 44% de femmes. Le Conseil comptant désormais plus de 8 Administrateurs, un second membre représentant les salariés sera désigné selon les modalités et délais impartis.

Enfin, l'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions relatives à la rémunération des mandataires sociaux et renouvelé les autorisations du Conseil d'Administration en matière de programme de rachat d'actions, d'annulation des actions rachetées et d'attribution gratuite d'actions existantes aux membres du personnel salarié et/ou de certains mandataires sociaux.

La composition des Comités spécialisés du Conseil d'Administration évolue, avec les nominations de Monsieur Vincent Léonard à la présidence du Comité d'Audit et des Risques et de Monsieur Bertrand Parmentier à celle du Comité des Nominations et des Rémunérations. En outre, Monsieur Grégoire Ferré et Monsieur Vincent Léonard rejoignent respectivement le Comité Stratégique et le Comité du Développement Durable en tant que membres. La composition et les missions des Comités sont disponibles dans la partie Gouvernance du site internet du Groupe.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{ER} JUIN 2022



PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Pierre Ribeiro : +33 (0)4 50 40 48 49

Shan : Alexandre Daudin : +33 (0)1 44 50 51 76 / Aliénor Kuentz : +33 (0)1 42 86 82 45

CALENDRIER

Publication du chiffre d'affaires semestriel : 21 juillet 2022 (après la clôture de la bourse)

Publication du rapport financier semestriel : 7 septembre 2022

Publication des résultats semestriels : 7 septembre 2022 (diffusion du communiqué à la clôture de la bourse et conférence téléphonique)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 JUILLET 2022



CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Chiffre d'affaires consolidé en M€	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Premier trimestre	412	376	+9,7%	+9,2%
Deuxième trimestre	434	429	+1,2%	-0,1%
Premier semestre	846	805	+5,1%	+4,3%

Somfy voit sa croissance ralentir sur le premier semestre, notamment en raison d'une conjoncture économique et géopolitique dégradée sur le deuxième trimestre et ce, malgré un contexte de marché qui reste structurellement porteur.

ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires du Groupe est ressorti à 846 millions d'euros sur le premier semestre, en hausse de 5,1% en termes réels et de 4,3% à données comparables par rapport au premier semestre 2021. Il s'est inscrit à 412 millions d'euros au premier trimestre, en hausse de 9,7% (+9,2% à données comparables), et à 434 millions d'euros au deuxième trimestre, quasi-stable (+1,2% en termes réels et -0,1% à données comparables) par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Ces performances sont à mettre au regard d'une croissance particulièrement forte sur les six premiers mois de 2021 (+40,8% à données comparables). La progression de l'activité sur le semestre témoigne de la solidité des fondamentaux du marché, porté par la conscience des enjeux énergétiques et les évolutions sociétales plaçant la maison comme valeur refuge. Néanmoins, dans un contexte de baisse de la demande liée notamment aux conséquences de la guerre en Ukraine et d'une inflation élevée, l'activité a ralenti sur le deuxième trimestre, principalement en Europe.

Sur le semestre, l'Amérique Latine, l'Europe du Sud, l'Afrique et Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique maintiennent des croissances à deux chiffres, respectivement à 27,1%, 12,8%, 21,5% et 14,0% à données comparables par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. L'Europe Centrale et l'Europe du Nord sont quant à elles en retrait de respectivement 1,9% et 8,1% à données comparables après un deuxième trimestre en recul (respectivement -5,1% et -

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 JUILLET 2022



17,4% à données comparables), illustrant les premiers effets du ralentissement de la demande.

Le chiffre d'affaires de Dooya, filiale chinoise consolidée par mise en équivalence, est ressorti, pour sa part, à 159 millions d'euros sur le semestre, en forte augmentation de 34,8% en termes réels et de 22,4% à données comparables. Il a crû sensiblement en Chine (+24,8% à données comparables), ainsi que dans le reste du Monde (+20,8% à données comparables).

RÉSULTATS

Sur la base des premières estimations¹, la marge opérationnelle courante devrait ressortir en recul par rapport à celle, exceptionnellement élevée, du premier semestre 2021, compte tenu notamment du ralentissement de l'activité au deuxième trimestre, de la persistance de surcoûts sur certains approvisionnements et du maintien des projets stratégiques structurants.

AUTRE INFORMATION

L'acquisition par Somfy de 75% du capital du groupe italien Teleco Automation, spécialiste des systèmes d'automatisation, de contrôle et d'éclairage pour les équipements intérieurs et extérieurs de l'habitat est devenue effective le 4 juillet 2022 à la suite de la levée des conditions suspensives.

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Carole Laou Sio Hoï : +33 (0)6 24 39 54 25

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Aurore Cantot : +33 (0)6 09 96 00 70

CALENDRIER

Publication du rapport financier semestriel : 7 septembre 2022

Publication des résultats semestriels : 7 septembre 2022 (diffusion du communiqué et présentation par conférence téléphonique après la clôture de la bourse)

¹ Les comptes semestriels n'ont pas encore fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 JUILLET 2022



ANNEXE

Ventilation géographique du chiffre d'affaires du premier semestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	140,9	142,6	-1,2%	-1,9%
Dont Allemagne	110,9	116,3	-4,6%	-4,6%
Europe du Nord	96,7	104,6	-7,5%	-8,1%
Amérique du Nord	84,3	71,8	+17,4%	+6,8%
Amérique Latine	14,5	11,1	+31,4%	+27,1%
Total Nord & Ouest	336,4	330,0	+2,0%	-1,0%
France	243,0	237,6	+2,3%	+2,2%
Europe du Sud	87,9	77,3	+13,8%	+12,8%
Afrique et Moyen-Orient ²	49,0	44,6	+9,8%	+21,5%
Europe de l'Est	85,4	77,6	+10,1%	+9,8%
Asie-Pacifique	44,5	38,0	+17,2%	+14,0%
Total Sud & Est	509,8	475,0	+7,3%	+7,9%
Total Groupe	846,2	805,0	+5,1%	+4,3%

² Le chiffre d'affaires de la Turquie a été retraité des effets de l'hyperinflation conformément à la norme IAS 29. Sans ce retraitement, la croissance de la zone Afrique et Moyen-Orient aurait été de 8,7% à données réelles.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 JUILLET 2022



Ventilation géographique du chiffre d'affaires du premier trimestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	69,6	68,1	+2,2%	+1,6%
Dont Allemagne	55,2	56,4	-2,1%	-2,1%
Europe du Nord	48,5	46,3	+4,7%	+3,5%
Amérique du Nord	38,5	32,2	+19,6%	+11,4%
Amérique Latine	6,4	5,5	+16,2%	+14,0%
Total Nord & Ouest	163,0	152,1	+7,1%	+4,7%
France	121,7	114,5	+6,2%	+6,2%
Europe du Sud	42,6	34,5	+23,6%	+22,7%
Afrique et Moyen-Orient	23,7	23,8	-0,3%	+11,2%
Europe de l'Est	40,4	32,1	+26,0%	+25,9%
Asie-Pacifique	20,6	18,8	+10,0%	+8,2%
Total Sud & Est	249,0	223,6	+11,4%	+12,3%
Total Groupe	412,0	375,7	+9,7%	+9,2%

Ventilation géographique du chiffre d'affaires du deuxième trimestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	71,3	74,5	-4,3%	-5,1%
Dont Allemagne	55,7	59,9	-7,0%	-7,0%
Europe du Nord	48,2	58,2	-17,2%	-17,4%
Amérique du Nord	45,7	39,5	+15,7%	+3,1%
Amérique Latine	8,2	5,6	+46,3%	+40,0%
Total Nord & Ouest	173,4	177,9	-2,5%	-5,9%
France	121,3	123,1	-1,4%	-1,5%
Europe du Sud	45,3	42,8	+5,8%	+4,9%
Afrique et Moyen-Orient	25,3	20,8	+21,5%	+33,1%
Europe de l'Est	45,0	45,5	-1,1%	-1,6%
Asie-Pacifique	23,9	19,3	+24,1%	+19,6%
Total Sud & Est	260,8	251,4	+3,7%	+4,1%
Total Groupe	434,2	429,3	+1,2%	-0,1%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 JUILLET 2022



Passage de la variation à données comparables à la variation en termes réels du chiffre d'affaires du premier semestre

Variation à données comparables	+4,3%
Effet de change	+0,9%
Effet de périmètre	+0,0%
Variation en termes réels	+5,1%

GLOSSAIRE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires indiqué correspond au montant des ventes réalisées avec les clients extérieurs au Groupe. Il est calculé sur la base des lieux d'implantation des clients et donc du lieu de destination des ventes.

Variation en termes réels

La variation en termes réels correspond à la variation à périmètre et taux de change réels.

Variation à données comparables

La variation à données comparables correspond à la variation à méthode de consolidation, périmètre et taux de change constants.

Zones géographiques

Le Groupe est organisé en deux pôles géographiques, composés de l'Europe Centrale, l'Europe du Nord, l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine, pour le premier (Nord & Ouest), et de la France, l'Europe du Sud, l'Afrique et Moyen-Orient, l'Europe de l'Est et l'Asie-Pacifique, pour le second (Sud & Est).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2022



RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE ET PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2022

Données consolidées à fin juin en millions d'euros	2022	2021	△
Chiffre d'affaires	846	805	+5,1%
Résultat opérationnel courant	198	214	-7,4%
Résultat net de l'ensemble consolidé	162	183	-11,9%
Capacité d'autofinancement	181	207	-12,1%

Somfy affiche des résultats en recul sur le premier semestre, impactés par un ralentissement de sa croissance dans un contexte macro-économique et géopolitique dégradé. Le Groupe maintient néanmoins un niveau de marge opérationnelle courante élevé grâce à ses fondamentaux solides et va poursuivre ses investissements stratégiques pour accompagner son développement et s'adapter à la demande de marchés qui resteront fortement perturbés sur le second semestre.

ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires du Groupe est ressorti à 846 millions d'euros sur le premier semestre, en hausse de 5,1% (4,3% à données comparables) par rapport à l'an dernier sur la même période. Il s'est inscrit en hausse de 9,2% au premier trimestre et a été quasi-stable (-0,1%) au deuxième trimestre, à données comparables.

Ces performances sont à mettre au regard d'une croissance particulièrement forte sur les six premiers mois de 2021 (+40,8% à données comparables). La progression de l'activité sur le semestre témoigne du bon niveau de chiffre d'affaires du premier trimestre et de la solidité des fondamentaux du marché, porté par la conscience des enjeux énergétiques et les évolutions sociétales plaçant la maison comme valeur refuge.

Néanmoins, dans un contexte de baisse de la demande liée notamment aux conséquences de la guerre en Ukraine et d'une inflation élevée, l'activité a ralenti sur le deuxième trimestre, principalement en Europe où les ventes sont en retrait de 4,2% à données comparables.

Sur le semestre, l'Amérique Latine, l'Europe du Sud, l'Afrique et Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique maintiennent des croissances à deux chiffres. L'Europe Centrale et l'Europe du Nord sont quant à elles en retrait après un deuxième trimestre en recul, illustrant les premiers effets du ralentissement de la demande.

Le chiffre d'affaires de Dooya, filiale chinoise consolidée par mise en équivalence, est ressorti, pour sa part, à 159 millions d'euros sur le semestre, en forte augmentation de 34,8% en termes réels et de 22,4% à données comparables. Il a crû sensiblement en Chine (+24,8% à données comparables), ainsi que dans le reste du Monde (+20,8% à données comparables).

RÉSULTATS

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 198 millions d'euros sur le semestre, en recul de 7,4% par rapport à l'an dernier sur la période correspondante, soit une marge opérationnelle courante de 23,4%, inférieure à celle de 2021 qui s'était établie à un niveau record (26,6%), mais largement supérieure à celles des périodes pré-Covid (de l'ordre de 18% en semestriel).

Le résultat opérationnel courant est impacté d'une part par le ralentissement marqué de l'activité sur le deuxième trimestre et d'autre part par le surcoût de certains approvisionnements et le maintien des projets structurants. En effet, Somfy continue sa transformation en poursuivant ses dépenses stratégiques (digitalisation, redesign des produits, ...).

Les charges non courantes sont en augmentation de 5 millions d'euros en lien avec la crise russo-ukrainienne.

La quote-part de résultat des entreprises associées et co-entreprises s'élève à 10 millions d'euros, en forte progression de 3 millions d'euros.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à 162 millions d'euros, en recul de 11,9% par rapport à l'an dernier sur la période correspondante.

STRUCTURE FINANCIÈRE

La situation nette reste solide. Elle est en augmentation, passant de 1 371 millions d'euros à fin décembre à 1 467 millions d'euros à fin juin.

L'excédent financier net s'établit en léger recul à 588 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement est en forte hausse, du fait de la saisonnalité, renforcée par une augmentation plus marquée des stocks de sécurité.

PERSPECTIVES

Dans la lignée du deuxième trimestre, l'activité estivale est en retrait par rapport à l'année dernière.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2022



En dépit de tendances de marché structurellement porteuses et dans un environnement macro-économique et géopolitique incertain et inflationniste, les arbitrages de consommation des ménages risquent de continuer à entraîner une contraction de la demande à court terme.

Dans ce contexte dégradé, le Groupe continue ses efforts pour renforcer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement et maintient ses investissements stratégiques afin de conserver la satisfaction de ses clients.

La société nouvellement acquise Teleco Automation sera intégrée dans les comptes du Groupe à compter du second semestre.

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

AVERTISSEMENT

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 7 septembre 2022. Ils sont accessibles sur le site internet de la Société (www.somfyfinance.com).

Les procédures d'examen limité ont été effectuées et le rapport des Commissaires aux Comptes a été émis.

CONTACTS

Somfy : Carole Laou Sio Hoï : +33 (0)6 24 39 54 25

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Aurore Cantot : +33 (0)6 09 96 00 70

CALENDRIER

Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre : 19 octobre 2022 (après la clôture de la bourse)

GLOSSAIRE

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes réalisées avec les clients extérieurs au Groupe. Il est calculé sur la base du lieu d'implantation des clients et donc du lieu de destination des ventes.

Variation en termes réels : La variation en termes réels correspond à la variation à méthode et périmètre de consolidation et taux de change réels.

Variation à données comparables : La variation à données comparables correspond à la variation à méthode et périmètre de consolidation et taux de change constants.

Zones géographiques : Le Groupe est organisé en deux pôles géographiques, composés de l'Europe Centrale, l'Europe du Nord, l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine, pour le premier (Nord & Ouest), et de la France, l'Europe du Sud, l'Afrique et le Moyen-Orient, l'Europe de l'Est et l'Asie-Pacifique, pour le second (Sud & Est).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2022



Marge opérationnelle courante : La marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires (ROC/CA).

Excédent financier net : L'excédent financier net correspond à la différence entre la trésorerie et les dettes financières.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2022



ANNEXES

CHIFFRE D'AFFAIRES

Données consolidées en millions d'euros	2022 Juin	2021 Juin	△ Réel	△ Comparable
Europe Centrale	140,9	142,6	-1,2%	-1,9%
<i>dont Allemagne</i>	<i>110,9</i>	<i>116,3</i>	<i>-4,6%</i>	<i>-4,6%</i>
Europe du Nord	96,7	104,6	-7,5%	-8,1%
Amérique du Nord	84,3	71,8	+17,4%	+6,8%
Amérique Latine	14,5	11,1	+31,4%	+27,1%
Total Nord & Ouest	336,4	330,0	+2,0%	-1,0%
France	243,0	237,6	+2,3%	+2,2%
Europe du Sud	87,9	77,3	+13,8%	+12,8%
Afrique et Moyen-Orient	49,0	44,6	+9,8%	+21,5%
Europe de l'Est	85,4	77,6	+10,1%	+9,8%
Asie-Pacifique	44,5	38,0	+17,2%	+14,0%
Total Sud & Est	509,8	475,0	+7,3%	+7,9%
Total Groupe	846,2	805,0	+5,1%	+4,3%

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Données consolidées en millions d'euros	2022 Juin	2021 Juin
Chiffre d'affaires	846,2	805,0
Excédent brut d'exploitation	229,2	247,5
Résultat opérationnel courant	198,0	213,8
Éléments opérationnels non courants	(6,2)	(1,4)
Résultat financier	(2,3)	2,9
Impôts sur les bénéfices	(38,3)	(39,2)
Quote-part de résultat des entreprises associées et co-entreprises	10,4	7,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	161,6	183,4
. Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,8
. Résultat attribuable au Groupe	160,9	182,7

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2022



PASSAGE DE LA VARIATION À DONNÉES COMPARABLES À LA VARIATION EN TERMES RÉÉLS

	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant
Variation à données comparables	+4,3%	-8,7%
Effet de change	+0,9%	+1,3%
Effet de périmètre	0,0%	0,0%
Variation en termes réels	+5,1%	-7,4%

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SIMPLIFIÉ

Données consolidées en millions d'euros	2022 Juin	2021 Juin
Capacité d'autofinancement	181,4	206,5
Variation du besoin en fonds de roulement	(111,7)	(64,9)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	71,5	142,9
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(40,3)	(49,6)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement et de capital	(86,4)	(75,4)
Variation de la trésorerie	(52,9)	19,6

BILAN SIMPLIFIÉ

Données consolidées en millions d'euros	2022 Juin	2021 Déc.	2021 Juin
Situation nette	1 467,0	1 371,2	1 287,0
Écarts d'acquisition	118,9	119,0	119,2
Immobilisations nettes	387,7	368,4	366,3
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	187,1	173,0	156,6
Fonds de roulement	881,3	816,9	755,7
Besoin en fonds de roulement	222,6	111,1	172,0
Excédent financier net	587,6	641,7	517,5

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2022

MISE À DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL À FIN JUIN 2022

La Société annonce avoir mis à disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers son rapport financier semestriel établi au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Le rapport peut être consulté sur le site Internet de la Société dans la rubrique intitulée Finance (Documentation -> Rapports financiers).

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable.

Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Carole Laou Sio Hoï : +33 (0)6 24 39 54 25

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Aurore Cantot : +33 (0)6 09 96 00 70

CALENDRIER

Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre : 19 octobre 2022 (après la clôture de la bourse)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 SEPTEMBRE 2022



SOMFY ANNONCE SON ENTRÉE AU SBF 120

Somfy annonce son entrée dans l'indice SBF 120, l'un des principaux indices de la Bourse de Paris regroupant les 120 premières valeurs cotées sur Euronext Paris en termes de liquidité et de capitalisation boursière, et dans les indices CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Cette décision, prise par le Conseil Scientifique des Indices à la suite de la révision annuelle des indices Euronext Paris en date du 8 septembre 2022, sera effective à compter du vendredi 16 septembre 2022, après la clôture du marché.

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, Somfy place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Carole Laou Sio Hoï : +33 (0)6 24 39 54 25

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Aurore Cantot : +33 (0)6 09 96 00 70

CALENDRIER

Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre : 19 octobre 2022 (après la clôture de la bourse)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 OCTOBRE 2022



CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Chiffre d'affaires consolidé en millions d'euros	2022	2021	△ Réel	△ Comparable
Premier trimestre	412	376	+9,7%	+9,2%
Deuxième trimestre	434	429	+1,2%	-0,1%
Troisième trimestre	361	348	+3,6%	-0,7%
Neuf premiers mois	1 207	1 153	+4,7%	+2,8%

SOMFY publie un chiffre d'affaires en progression sur les neuf premiers mois de l'exercice, reflétant une activité quasi-stable au troisième trimestre à données comparables, dans la continuité de celle du deuxième trimestre.

ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires du Groupe est ressorti à 1 207 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice, en hausse de 4,7% en termes réels et de 2,8% à données comparables par rapport à l'an dernier sur la même période. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'établit à 361 millions d'euros, en progression de 3,6% en termes réels, et est quasi-stable à données comparables (-0,7%) par rapport à l'an dernier sur la même période. Pour rappel, le chiffre d'affaires de Teleco Automation est intégré dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2022, et la part intégrable s'élève à 9 millions d'euros sur le trimestre.

Malgré l'environnement macro-économique dégradé, l'activité reste stable sur la période, témoignant des tendances structurelles porteuses du marché de l'habitat. L'Europe du Nord et l'Europe Centrale, zones qui avaient été marquées dès le deuxième trimestre par le ralentissement de l'activité, clôturent le trimestre avec des chiffres d'affaires en hausse de respectivement 3,9% et 5,8% à données comparables par rapport au troisième trimestre précédent.

Sur les neuf premiers mois, les performances les plus significatives sont celles de l'Amérique Latine, de l'Afrique et Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique qui affichent des croissances sensibles sur la période (respectivement +25,5%, +19,3% et +10,7% à données comparables), démontrant les atouts de l'implantation internationale du Groupe.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 OCTOBRE 2022



Le chiffre d'affaires de Dooya, filiale chinoise consolidée par mise en équivalence, est ressorti, pour sa part, à 236 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice, en hausse de 23,8% en termes réels (+12,2% à données comparables, dont +22,4% au premier semestre et -4,2% au troisième trimestre). Il progresse en Chine (+9,1% à données comparables), ainsi que dans le reste du Monde (+14,5% à données comparables).

PERSPECTIVES

Dans un environnement macro-économique et géopolitique toujours incertain, les arbitrages de consommation des ménages risquent de continuer à entraîner une contraction de la demande à court terme. Le Groupe reste vigilant quant à l'évolution de la situation, et anticipe pour les semaines à venir une activité dans la continuité de celle des derniers mois.

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Somfy : Carole Laou Sio Hoï : +33 (0)6 24 39 54 25

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Aurore Cantot : +33 (0)6 09 96 00 70

CALENDRIER

Publication du chiffre d'affaires annuel : 24 janvier 2023 (après la clôture de la bourse)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 OCTOBRE 2022



ANNEXE

Ventilation géographique du chiffre d'affaires du premier trimestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	69,6	68,1	+2,2%	+1,6%
dont Allemagne	55,2	56,4	-2,1%	-2,1%
Europe du Nord	48,5	46,3	+4,7%	+3,5%
Amérique du Nord	38,5	32,2	+19,6%	+11,4%
Amérique Latine	6,4	5,5	+16,2%	+14,0%
Total Nord & Ouest	163,0	152,1	+7,1%	+4,7%
France	121,7	114,5	+6,2%	+6,2%
Europe du Sud	42,6	34,5	+23,6%	+22,7%
Afrique et Moyen-Orient	23,7	23,8	-0,3%	+11,2%
Europe de l'Est	40,4	32,1	+26,0%	+25,9%
Asie-Pacifique	20,6	18,8	+10,0%	+8,2%
Total Sud & Est	249,0	223,6	+11,4%	+12,3%
Total Groupe	412,0	375,7	+9,7%	+9,2%

Ventilation géographique du chiffre d'affaires du deuxième trimestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	71,3	74,5	-4,3%	-5,1%
dont Allemagne	55,7	59,9	-7,0%	-7,0%
Europe du Nord	48,2	54,3	-11,2%	-11,5%
Amérique du Nord	45,7	39,5	+15,7%	+3,1%
Amérique Latine	8,2	5,6	+46,3%	+40,0%
Total Nord & Ouest	173,4	174,0	-0,3%	-3,8%
France	121,3	123,1	-1,4%	-1,5%
Europe du Sud	45,3	46,7	-3,0%	-3,9%
Afrique et Moyen-Orient	25,3	20,8	+21,5%	+33,1%
Europe de l'Est	45,0	45,5	-1,1%	-1,6%
Asie-Pacifique	23,9	19,3	+24,1%	+19,6%
Total Sud & Est	260,8	255,3	+2,1%	+2,5%
Total Groupe	434,2	429,3	+1,2%	-0,1%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 OCTOBRE 2022



Ventilation géographique du chiffre d'affaires du troisième trimestre

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	69,0	63,4	+8,7%	+5,8%
dont Allemagne	53,8	49,1	+9,6%	+8,2%
Europe du Nord	39,2	36,5	+7,4%	+3,9%
Amérique du Nord	38,3	35,5	+7,7%	-8,2%
Amérique Latine	8,5	6,5	+31,4%	+22,6%
Total Nord & Ouest	154,9	141,9	+9,2%	+2,6%
France	93,9	95,9	-2,1%	-4,7%
Europe du Sud	35,3	32,4	+9,0%	-1,3%
Afrique et Moyen-Orient	19,3	19,1	+1,2%	+14,3%
Europe de l'Est	35,2	39,6	-11,1%	-11,9%
Asie-Pacifique	22,4	19,5	+15,0%	+4,3%
Total Sud & Est	206,1	206,4	-0,1%	-3,0%
Total Groupe	361,1	348,4	+3,6%	-0,7%

Ventilation géographique du chiffre d'affaires des neuf premiers mois

Données consolidées en millions d'euros	2022	2021	△ Réal	△ Comparable
Europe Centrale	209,9	206,0	+1,9%	+0,5%
dont Allemagne	164,7	165,3	-0,4%	-0,8%
Europe du Nord	135,9	137,1	-0,9%	-2,3%
Amérique du Nord	122,5	107,3	+14,2%	+1,8%
Amérique Latine ¹	23,1	17,6	+31,4%	+25,5%
Total Nord & Ouest	491,4	468,0	+5,0%	+0,9%
France	336,9	333,5	+1,0%	+0,2%
Europe du Sud	123,2	113,6	+8,5%	+4,9%
Afrique et Moyen-Orient ¹	68,3	63,7	+7,2%	+19,3%
Europe de l'Est	120,6	117,2	+2,9%	+2,4%
Asie-Pacifique	66,9	57,5	+16,5%	+10,7%
Total Sud & Est	716,0	685,4	+4,5%	+4,0%
Total Groupe	1 207,3	1 153,4	+4,7%	+2,8%

¹ Les chiffres d'affaires de l'Argentine et de la Turquie ont été retraités des effets de l'hyperinflation conformément à la norme IAS 29. Sans ce retraitement, les croissances des zones Amérique Latine et Afrique et Moyen-Orient auraient été de respectivement 29,2% et 5,9% en termes réels.

**Passage de la variation à données comparables à la variation en termes réels
du chiffre d'affaires des neuf premiers mois**

Variation à données comparables	+2,8%
Effet de change	+1,1%
Effet de périmètre	+0,8%
Variation en termes réels	+4,7%

GLOSSAIRE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires indiqué correspond au montant des ventes réalisées avec les clients extérieurs au Groupe. Il est calculé sur la base des lieux d'implantation des clients et donc du lieu de destination des ventes.

Variation en termes réels

La variation en termes réels correspond à la variation à périmètre et taux de change réels.

Variation à données comparables

La variation à données comparables correspond à la variation à méthode de consolidation, périmètre et taux de change constants.

Zones géographiques

Le Groupe est organisé en deux pôles géographiques, composés de l'Europe Centrale, l'Europe du Nord, l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine, pour le premier (Nord & Ouest), et de la France, l'Europe du Sud, l'Afrique et Moyen-Orient, l'Europe de l'Est et l'Asie-Pacifique, pour le second (Sud & Est).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 NOVEMBRE 2022

Dépôt d'un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions SOMFY.

- Offre au prix de 143 euros par action, représentant une prime de 38,5% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse, en vue d'un retrait obligatoire
- Accueil favorable et unanime du projet d'Offre par le Conseil d'Administration de SOMFY
- Mise en place par le Conseil d'administration d'un comité *ad hoc* composé de trois membres indépendants et désignation de Finexsi en qualité d'expert indépendant

La société SOMFY a été informée du projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) sur les actions SOMFY, visant à renforcer le contrôle sur la société du groupe familial Despature, lequel détient d'ores et déjà 73,9% du capital et 84,2% des droits de vote théoriques de SOMFY, en vue d'un retrait obligatoire. Le Conseil d'administration de SOMFY a notamment pris note des indications et intentions selon lesquelles cette Offre s'inscrit dans la pleine continuité du développement stratégique et opérationnel du Groupe et vient réaffirmer la volonté de l'actionnaire de référence d'accompagner la croissance des activités sur le long terme.

L'Offre, co-initiée par les sociétés J.P.J.S¹ et JP 3², (les « **Initiateurs** »), est proposée à un prix de 143 euros par action, représentant une prime de 38,5% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse et une prime de 20,6% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce de l'Offre.

Projet d'Offre accueilli favorablement et à l'unanimité par le Conseil d'Administration de SOMFY

Le Conseil d'Administration de SOMFY, qui s'est réuni le 15 novembre 2022, a accueilli favorablement le principe du projet d'Offre.

Le Conseil d'administration a mis en place en son sein un comité *ad hoc*, composé de trois membres indépendants.

¹ J.P.J.S détient 52,6% du capital et 61,3% des droits de vote théoriques de SOMFY.

² JP 3 est filiale à 100% de J.P.J.2, laquelle est le second actionnaire de SOMFY avec 9,2% du capital et 10,5% des droits de vote théoriques de SOMFY.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 NOVEMBRE 2022

Finexsi a été nommé, sur recommandation du comité ad hoc, en qualité d'expert indépendant, avec pour mission de remettre un rapport incluant une attestation d'équité sur les conditions financières de l'Offre, y compris dans la perspective du retrait obligatoire conformément aux dispositions de l'article 261-1, I, 1°, 2° et 4° et II du règlement général de l'AMF.

Le comité ad hoc supervise les travaux de Finexsi et formulera ses recommandations au Conseil d'administration concernant l'Offre, notamment au regard du rapport de l'expert indépendant.

Le Conseil d'Administration rendra ensuite un avis motivé sur l'intérêt de l'Offre et ses conséquences pour SOMFY, ses actionnaires et ses collaborateurs qui sera intégré dans la note en réponse préparée par SOMFY.

Modalités et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée

L'Offre ne sera soumise à aucune autorisation réglementaire ou autre condition. La cotation des actions SOMFY sur Euronext Paris a été suspendue à la demande de la société le 14 novembre, ce jusqu'à nouvel avis.

Les Initiateurs ont l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire de toutes les actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de SOMFY, dans la mesure où celles-ci ne représenteraient pas plus de 10% du capital et des droits de vote de SOMFY à l'issue de l'Offre.

Le calendrier de l'Offre, déterminé par l'AMF, sera publié ultérieurement.

Le Projet de Note d'Information est disponible sur le site Internet des Initiateurs (www.initiateurs-opas-somfy.fr/) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Jean Guillaume Despature, actionnaire familial de référence, déclare : « Notre famille s'est toujours investie avec une vision long terme et responsable dans le développement de ses entreprises. Alors que notre industrie traverse une période de mutations profondes et qu'elle doit notamment relever le challenge de la performance énergétique des bâtiments, l'opération que nous lançons aujourd'hui nous permettra de faire de SOMFY une entreprise qui agit pour de nouvelles façons de vivre. »

Pierre Ribeiro, Directeur Général du groupe SOMFY, déclare : « Présente depuis 1984 aux côtés du management, la famille Despature, en tant qu'actionnaire de référence, a été un soutien important pour la croissance de SOMFY permettant au Groupe de devenir un leader mondial innovant et performant. Cette stabilité actionnariale renforcée permettrait aux équipes d'être pleinement concentrées sur la poursuite de la transformation engagée, la satisfaction de nos clients et les opportunités à saisir. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 NOVEMBRE 2022

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Alexandre Daudin : +33 (0)6 34 92 46 15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil d'Administration de SOMFY émet un avis favorable et unanime sur le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par les sociétés J.P.J.S.¹ et JP 3²

La société SOMFY a déposé auprès de l'AMF son projet de Note en réponse au projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions SOMFY et initiée par le groupe familial Despature, actionnaire de référence de l'entreprise depuis 1984 et qui détient à ce jour 73,9% du capital et 84,2% des droits de vote théoriques de SOMFY.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni ce 7 décembre 2022, a émis son avis motivé sur l'Offre et déclaré que celle-ci et les conséquences du projet étaient conformes aux intérêts du Groupe, de ses actionnaires et de ses collaborateurs et recommande aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions à l'Offre.

Cet avis a été rendu à l'unanimité³ à la suite des recommandations du comité ad hoc, composé de trois membres indépendants, et des conclusions du rapport – incluant une attestation d'équité sur les conditions financières de l'Offre – délivré par l'expert indépendant Finexsi, nommé sur proposition de ce comité.

Le Conseil note que la méthode des cours de bourse fait apparaître, au prix d'offre de 143 euros, une prime de 20,6% par rapport au cours de clôture avant annonce de l'Offre et des primes supérieures à 18,2% par rapport aux cours moyens pondérés par les volumes observés sur 1 mois, (+35,0%), 60 jours de cotation, (+38,5%), 3 mois (+37,4%) et 6 mois (+18,2%) avant annonce de l'Offre, ce qui permet aux actionnaires de bénéficier d'une prime significative au regard du parcours boursier récent du titre SOMFY.

Le Conseil souligne que l'Offre permet aux actionnaires d'obtenir une liquidité immédiate, les actionnaires devant également intégrer le risque de voir la liquidité du marché de l'action SOMFY diminuer fortement après l'Offre si le seuil du retrait obligatoire n'est pas atteint.

Le projet de Note en réponse est disponible sur le site Internet du groupe SOMFY (<https://www.somfy-group.com/fr-fr/finance/projet-d-offre-publique-d-achat-simplifiee-visant-les-actions-somfy>) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le projet d'Offre, le Projet de Note d'Information et le Projet de Note en Réponse restent soumis à l'examen de l'AMF. Le calendrier de l'Offre, déterminé par l'AMF, sera publié ultérieurement.

¹ J.P.J.S détient 52,6% du capital et 61,3% des droits de vote théoriques de SOMFY.

² JP 3 est filiale à 100% de J.P.J.2, laquelle est le second actionnaire de SOMFY avec 9,2% du capital et 10,5% des droits de vote théoriques de SOMFY.

³ Etant précisé que les administrateurs représentant la famille n'ont pas pris part au vote.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 DÉCEMBRE 2022

Jean Guillaume Despature, Président du Conseil d'Administration du groupe SOMFY, déclare : « *Nous nous réjouissons d'avoir franchi une nouvelle étape décisive de ce projet d'Offre Publique d'Achat qui traduit la vision long terme que nous avons toujours portée pour SOMFY et qui accompagne la dynamique de transformation impulsée en 2019, avec la définition et le déploiement d'Ambition 2030. Il nous permettra également de renforcer l'indépendance et la manœuvrabilité du Groupe dans un contexte global difficile qui exige des entreprises une capacité d'adaptation renforcée.* »

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Alexandre Daudin : +33 (0)6 34 92 46 15